



Location de parents à enfants

Par **pineri patrice**, le **30/09/2016** à **15:45**

Bonjour
mes parents possèdent un appartement.
Peuvent-ils : me le prêter?
me le louer?
En sachant que j'ai un frère et une soeur.
Je ne souhaite aucun problème familial et que personne
ne soit laissé.
Je vous remercie.
Monsieur Pineri

Par **youris**, le **30/09/2016** à **17:01**

bonjour,
ils peuvent vous louer l'appartement à titre onéreux mais vos parents devront déclarer les
loyers reçus mais pourront déduire des charges locatives et vous n'aurez pas droit à l'APL.
ils peuvent vous le prêter gratuitement mais cela correspond à une sorte donation en avance
sur héritage et cela peut poser des problèmes car les enfants pourront exiger que ce soit
déduit de votre part successorale.
salutations

Par **pineri patrice**, le **03/10/2016** à **15:07**

Bonjour
je vous remercie de votre réponse.
C'est ce à quoi je pensais.
Nous pensons passer chez le notaire pour que tout soit correctement fait....pour maintenant et
plus tard.
Bonne journée.